



Bondues, le 20 mai 2020

Collège de la Croix Blanche – Conditions de retour au collège des élèves, et conduites à tenir dès le 03 juin 2020 jusqu'au 04 juillet 2020 – COVID 19

Madame, Monsieur, chers jeunes,

Si les circonstances le permettent, le collège de La Croix Blanche pourrait ré-ouvrir ses portes le 03 juin, après une période de fermeture physique, mais de continuité pédagogique à distance. Les conditions d'accueil préconisées sont strictes, et le protocole qui permettrait un retour en classe est très contraignant. Bien plus que la liberté retrouvée de nos jeunes, qui se retrouvent certaines périodes de la journée sans respecter les gestes-barrière.

Cette période qui s'annonce, peut-être, sera une véritable période de classe. Avec certainement des surprises, des craintes et de la peur, des fragilités et des vulnérabilités d'enseignants et de personnels d'éducation, des emplois du temps qui pourraient être aménagés alors que nous voulons rester au plus près des conditions normales. Comme depuis le 13 mars, il faudra s'adapter.

Cela pose la question du Sens même de l'école : il n'y aura plus d'enjeu pour certains, parce que les conseils de classe doivent obligatoirement se dérouler fin mai ou début juin : il faudra trouver ou retrouver la vertu de se rencontrer à nouveau, de travailler avec des normes et règles de distanciation sociale. Si l'école est simplement un mode de garderie pour votre enfant, cherchez autre chose et ne le remettez pas au collège. Si la rescolarisation est pour vous, parents, fondamentale, votre enfant sera accueilli avec plaisir. Mais nous avons besoin de vous, pour donner du sens à ce mois particulier. Sans vous nous n'y parviendrons pas.

Autre raison de cette possible reprise, c'est une éventuelle rentrée de septembre soumise à des règles de distanciation, encore... Mais gardons foi en l'avenir et dans le civisme de chacun...

JF Mazars, chef d'établissement

Ce texte est un ajout réglementaire au règlement intérieur du collège, durant la période du 03 juin 2020 au 04 juillet 2020. Toutes les mesures mises en place ci-dessous reposent sur les prescriptions émises par le Ministère des solidarités et de la Santé à la date du 30 avril 2020. Celles-ci sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation locale et nationale.

L'ouverture du collège aux enfants est conditionnée par la capacité de l'Institution de mettre en place les garanties sanitaires prescrites et par l'autorisation du gouvernement, matérialisée par le placement en « vert » de la région Hauts de France.

Préambule

L'organisation de l'accueil des élèves et des personnels durant la période du 03 juin au 04 juillet 2020 s'appuie sur 5 principaux fondamentaux du protocole sanitaire :

- Le maintien de la distanciation physique ;
- L'application des gestes barrière ;
- La limitation du brassage des élèves ;
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels ;
- La formation, l'information et la communication.

L'accueil des enfants au collège dépend également de notre capacité d'accueil, humaine et matérielle. En fonction de l'évolution de la situation, l'organisation des emplois du temps, les modalités d'enseignement pourront évoluer également.

Conditions d'accueil :

A partir de la semaine du 03 juin, les élèves de 6^e et de 5^e, sur la base du volontariat pourront avec l'autorisation des parents reprendre leur scolarité au sein du collège. Ce retour en cours implique :

- Un engagement de reprise pour la période du 03 juin au 04 Juillet 2020, inscription par KOoOL
- De l'acceptation de toutes les conditions annoncées dans ce document,
- Que votre enfant soit muni d'un masque de protection individuelle à son arrivée chaque matin. Des masques réutilisables seront fournis par le ministère de l'Education Nationale pour les élèves de 6^{ème}. Pour les autres niveaux nous sommes en attente.
- Que la température de votre enfant soit impérativement prise avant le départ pour le collège et soit inférieure à 37,8°C
- Qu'il ait son carnet de liaison avec un marquage approprié, distribué lors de sa première venue pour lui permettre l'entrée dans l'enceinte du collège.

Retour ou non en classe :

L'élève qui ne revient pas au collège et dont le niveau (la classe) est concerné par la reprise, aura la possibilité de consulter ce qui a été fait en classe via le cahier de texte sur Ecole Directe et accéder aux devoirs. L'enseignement à distance, tel qu'il a été vécu durant la période de confinement ne sera plus assuré pour la classe concernée, selon les directives du ministère.

Les niveaux de classe qui ne sont pas concernés par un retour au collège poursuivront avec leurs enseignants la continuité pédagogique à distance.

Restauration scolaire :

Le service de restauration scolaire ne pourra pas reprendre au collège durant cette période en raison de l'impossibilité de rassembler toutes les conditions sanitaires prescrites.

Les transports scolaires :

La société de transport ILEVIA assurera les mêmes trajets et horaires que ceux en place avant la période de confinement. Soit un service le matin et un service le soir, ainsi que les bus de ville pour le midi.

Pour information, le port du masque est obligatoire dans les transports.

Les élèves disposant d'un PAI :

Les élèves qui disposent d'un PAI devront fournir un certificat médical autorisant le retour au collège.

Les élèves disposant d'une AESH :

Les conditions de distanciation physique prescrites permettent à nouveau la reprise de cette aide humaine.

Groupe de 15 élèves par classe :

Chaque classe sera divisée en 2 groupes 1 et 2, désignés par l'établissement. Seront prioritairement accueillis les jeunes bénéficiant d'un PAI, d'un PPS, d'un PAP et d'un accompagnement AESH.

Organisation des cours :

Les élèves se verront attribuer une salle de classe et une table durant toute la durée de cette période. L'enseignant, se déplacera d'une salle à l'autre selon l'emploi du temps.

- **Matériel :** le prêt de matériel entre individu est impossible pour raisons sanitaires
- **Salles Spécialisées :** informatiques, outils informatiques et CDI ne seront pas accessibles. De même que le matériel scientifique dans les laboratoires, pour des raisons évidentes de sécurité

En semaine A : Les élèves du groupe 1 seront en cours tous les matins, et les élèves du groupe 2 seront en cours l'après-midi.

En semaine B : les élèves du groupe 1 seront en cours l'après-midi, et ceux du groupe 2 tous les matins.

- **Dans la salle de classe**, un placement sera prévu et un sens de circulation obligatoire.
- **L'entrée et la sortie de la salle de classe** se feront en file indienne en respectant la distance d'un mètre entre chacun et selon un itinéraire bien défini. Celui-ci sera expliqué aux élèves, dès le premier jour du retour.

L'arrivée au collège à 8h ou à 13h50 :

L'accès des élèves dans l'enceinte du collège se fera depuis plusieurs endroits différenciés afin de fluidifier la circulation et éviter les regroupements aux abords de l'établissement. Une vérification du carnet de liaison sera effectuée, ainsi qu'une désinfection des mains (gel hydro alcoolique) également à chaque point d'accès du collège.

Chaque élève, en fonction de son groupe et de sa classe, devra utiliser l'accès qui lui sera attribué pour rentrer à la fois dans l'institution. Un affichage lui indiquera l'entrée à prendre, et les informations lui parviendront avant la première demi-journée de reprise.

Les élèves se rendront directement dans la salle de classe qui leur a été attribuée. Les élèves n'auront pas le droit de se regrouper dans la cour de récréation.

La circulation dans les couloirs et les escaliers se fait en maintenant **la droite**, en file indienne, et en respectant une distance d'au moins 1 mètre avec l'élève devant et celui derrière.

La sortie de l'établissement :

Les élèves quittent la salle de classe et sortent directement de l'établissement par les mêmes accès que ceux empruntés à leur arrivée. Les regroupements d'élèves à la sortie de l'établissement devront être absolument évités et le port du masque conservé jusqu'à l'arrivée au domicile où le lavage des mains devra être réalisé.

L'Education Physique et Sportive :

L'accès aux vestiaires n'étant pas réalisable, les élèves devront venir au collège en tenue de sport lorsque dans leur emploi du temps ils auront cette discipline. Les points de rassemblements et de pratique seront différents selon chaque classe. Les activités prévues dans la programmation ne sont plus d'actualité. Les élèves auront une pratique physique sportive individuelle de basse intensité, en totale respect des conditions sanitaires en vigueur. (Pas d'activité médiée par des objets).

Les activités extrascolaires du midi et étude du soir

Toutes les activités extrascolaires, AS et club ne fonctionneront pas.

Options et groupes de langues

Tout élève qui suit actuellement une option qui implique un regroupement de plusieurs élèves de différentes classes ne pourra pas se dérouler en présentiel. Ces cours **seront donc maintenus à distance** quand cela est possible. Il s'agit notamment du latin, de certaines LV2, et de la LV3. Voir groupe A et B une semaine et une autre.

D'autres options ne peuvent pas être poursuivies : LSF, environnement.

Récréations :

Un temps de pause sera prévu dans la matinée ou dans l'après-midi et se déroulera peut-être dans la salle de classe ; le respect de la distanciation est primordial aussi pendant ces temps.

Accès aux sanitaires :

Des zones de sanitaires sont attribuées à certaines classes pour éviter le regroupement, et le brassage des élèves sur un même lieu. Certains robinets et WC seront neutralisés pour respecter la distanciation entre chaque usager de ce lieu.

Chaque usager veillera à se laver les mains avec du savon **avant et après** l'utilisation des WC et urinoirs.

Les élèves ont la possibilité de se rendre dans leur sanitaire, mais uniquement un par un. L'enseignant veille à ce que les élèves puissent se relayer.

Communication et formation :

Le personnel de l'Institution reçoit une formation aux gestes barrières et aux règles prescrites par le protocole de santé lors d'une de la pré-rentrée.

Chaque élève reçoit lors de la première journée de pré-rentrée, une formation aux gestes barrières, à l'usage du masque et de toutes les conduites à tenir dans le cadre du protocole de santé.

Désinfection des parties communes et des points contacts :

Chaque midi et chaque soir toutes les salles et parties communes utilisées seront nettoyées et désinfectées. A chaque heure, les points contacts (le bureau du professeur, le clavier, poignée de porte, commandes du vidéo projecteur...) seront désinfectés.

Mesures de sécurité :

- **Non-respect des règles :** Tout élève qui ne respecte pas les règles en vigueur se verra interdire l'accès à l'établissement. Ses parents seront prévenus et devront venir le chercher à l'accueil.
- **Symptômes constatés au collège :** Tout élève, dans l'établissement, présentant des symptômes laissant penser au Covid-19 sera placé en isolement dans une chambre de l'infirmerie. Ses parents seront contactés, et devront venir le récupérer. Les parents de l'enfant seront dans l'obligation de consulter leur médecin traitant et suivre ses recommandations. Dans les plus brefs délais, les parents devront contacter l'établissement pour l'informer du diagnostic. De son côté, en cas de positivité du test, l'établissement devra informer l'agence régionale de santé pour les suites à donner et retracer les cas contacts pour informer les familles concernées.
- **Symptômes constatés au domicile :** Tout parent qui constate chez son enfant, des symptômes laissant penser au Covid-19 est tenu de consulter le médecin traitant et suivre ses recommandations. L'essentiel est de ne pas envoyer l'enfant au collège s'il y a des suspicions ! Dans les plus brefs délais, les parents devront contacter l'établissement pour l'informer du diagnostic. De son côté, en cas de positivité du test, l'établissement devra informer l'agence régionale de santé pour les suites à donner et retracer les cas contacts pour informer les familles concernées.
- **En cas d'évacuation (incendie) :** les élèves sortent en file indienne avec leur enseignant, en respectant un mètre de distance entre chacun, en utilisant les sorties les plus proches, et se rendent sur le lieu habituel de rassemblement où ils veilleront à ne pas se mélanger aux autres élèves.

En vous remerciant de votre compréhension, de votre appui et de votre soutien, je vous prie d'agréer, au nom de toute l'Institution, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

J.F. Mazars
Chef d'établissement